

On peut dire la même chose de la Société des transports du Nord qui relève aussi du ministre, comme de la formation de l'Eldorado Aviation. Pendant les années de guerre, il était essentiel de former ces deux sociétés qui produisaient un minerai stratégique, l'uranium, et il n'y avait pas d'autre moyen d'acheminer ce produit vers les marchés. Je me souviens bien des délibérations du comité qui a étudié l'utilité de maintenir la Northern Transportation Company en 1958, je crois, et l'activité de l'Eldorado Aviation.

A l'époque, les fonctions et l'exploitation de la Société des transports du Nord, Limitée auraient pu être assumées par un entrepreneur privé, mais des investissements énormes auraient été nécessaires pour assurer ce service de transport. On aurait pu acheter la Société des transports du Nord, Limitée qui appartenait au gouvernement. Ce n'est pas ce qui est arrivé. L'entreprise privée a été engloutie grâce à l'aide financière énorme du gouvernement fédéral.

La Pacific Western Airlines a offert d'acheter les biens et l'exploitation de l'Eldorado Aviation, Limitée. Je ne vois pas pourquoi, aujourd'hui, alors que le gouvernement ne cesse de dire qu'il encourage les placements de capitaux, l'Eldorado Aviation, Limitée aurait sa raison d'être, vu que l'entreprise privée est prête à assumer la tâche accomplie aujourd'hui par cette société, grâce en partie aux deniers publics. C'est précisément ce qui va arriver dans ce cas. Malgré les assurances dont le secrétaire parlementaire nous a donné lecture, la péréquation des taux ne signifie pas que ceux payés par les gros consommateurs d'une région donnée dans le Nord, comme il l'a dit complaisamment, vont être appliqués aux entreprises non payantes d'autres régions du Nord. C'est pourtant précisément ce qui va se produire.

Si nous regardons les états financiers de la Commission pour 1966-1967 et les années suivantes, nous nous apercevons qu'en fait, les bénéfices qu'elle a réalisés en exploitant les installations de Whitehorse ont compensé le déficit global. Le secrétaire parlementaire a mentionné de façon très péremptoire le montant de ces bénéfices dans le Yukon; qu'il me soit permis de rappeler à la Chambre que l'an dernier ou au cours de l'année financière 1969-1970, ces bénéfices ont atteint \$828,853, chiffre supérieur de presque 600 p. 100 à celui de tout autre producteur, Pine Point y compris.

Mettons cela en pourcentage et la Chambre saura que l'exploitation de Whitehorse à elle seule, sur huit mois seulement, a rapporté un bénéfice de 600 p. 100 et que les ventes ont augmenté de 100 p. 100. Et pourtant le secrétaire parlementaire vient nous lire un texte où l'on dit que la Commission ou le gouvernement n'a pas l'intention de se servir de ces bénéfices pour combler le déficit d'autres parties du réseau. C'est absurde; c'est précisément ce qu'on fera avec les profits. Nous nous demandons au Yukon pourquoi le consommateur de Whitehorse devrait payer les pertes causées à Frobisher Bay en raison des extravagances que le gouvernement y fait? Pourquoi les consommateurs de Whitehorse devraient-ils acquitter les pertes enregistrées à Inuvik et à Cambridge Bay? Pourquoi ces consommateurs devraient-ils assumer ce fardeau, alors que les résidents de la Colombie-Britannique n'ont pas à assumer celui de la péréquation des taux en Nouvelle-Écosse? On devrait le faire au moyen du produit des impôts, et non des sommes versées en

échange des services d'électricité par les consommateurs de Whitehorse ou de toute autre localité où le réseau réalise un bénéfice.

• (3.40 p.m.)

C'était précisément la raison de la disposition originale prévoyant que chaque installation devait faire ses frais. Le principe était sensé et valable alors et il n'y a pas de raison pour qu'il cesse de l'être. Chaque année, à propos des pronostics de la consommation, on expliquait que les installations devaient fonctionner sur une base commerciale. Si elles subissaient des pertes en raison de la nature du domaine d'activité de la compagnie ou si elles devaient fournir de l'énergie électrique à une région du Canada où les capitaux privés ne veulent pas ou ne peuvent pas aller, les pertes devraient être comblées par le produit général des impôts. Je crois qu'il serait très injuste envers le Canadien, qui habite Whitehorse et qui paie les mêmes impôts que tout le monde, d'ajouter à ses charges la taxe nécessaire pour compenser les pertes qu'entraîne une activité de l'État dans d'autres régions du pays.

Si nous regardons en gros l'ensemble de la situation pour le Yukon, il devient parfaitement évident qu'à l'exception de Whitehorse—si les députés se reportent à l'état financier de 1969-1970—tous les autres points desservis par les installations de la CENC continuent à présenter en général la même situation en matière de bénéfices et de déficit que l'année précédente. J'ai déjà signalé que l'exploitation de Whitehorse avait vu son revenu net augmenter de 600 p. 100 pendant que ses ventes s'accroissaient de 100 p. 100. Si l'on examine les chiffres, il est intéressant de remarquer que, même en ce qui concerne l'ensemble de la rivière Talston (Pine Point), la Commission réalise le même pourcentage de bénéfices sur les ventes que dans le Yukon. Cela tient me semble-t-il au fait que le revenu principal, celui de cet ensemble provient d'une mine et que, par conséquent, le prix de vente de l'énergie électrique a été fixé aussi bas que possible.

J'accuse les fonctionnaires de la Commission d'énergie du Nord canadien d'avoir été les complices d'une succession de présidents de la Commission, qui ont été de temps à autre des sous-ministres du ministère et qui, de propos délibéré, ont trompé les gens par les preuves qu'ils ont produites au comité et celles qu'ils ont fournies aux ministres dont ils relèvent. Il ne peut y avoir qu'un motif pour ce genre de propos vagues ou trompeurs de leur part. Ils ont agi ainsi parce qu'ils ne veulent pas de capitaux privés dans le Nord en ce qui concerne les installations d'énergie électrique. Les investisseurs privés veulent savoir une chose, si leurs capitaux seront bien accueillis. C'est précisément ce qu'ils ont voulu savoir lors des audiences tenues en 1969. Encore une fois, on leur a répondu de façon évasive. Ils veulent savoir si, oui ou non, leurs capitaux seraient bien accueillis pour le développement du Nord car autrement, ils iront investir ailleurs. C'est ce qu'un des directeurs de Yukon Electrical a demandé lorsqu'il a comparu devant le comité. A-t-on répondu à sa question? Non.

Comme les autres députés, je reçois depuis deux ans le rapport annuel de la Commission d'énergie du Nord canadien. Mais j'ai aussi demandé les bilans détaillés qui paraissent à la fin de mars chaque année. J'ai attendu des mois avant de les recevoir. Si les amendements à la loi sont adoptés, jamais plus les députés ne verront ce genre